

**OBJET : RAPPORT DE LA MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION SUR LE DEVENIR DU SITE DU FORT D'AUBERVILLIERS**

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération du 5 février 2004, créant la mission d'information et d'évaluation sur le devenir du site du Fort d'Aubervilliers,

Vu le projet de rapport de la mission d'information et d'évaluation sur le devenir du site du Fort d'Aubervilliers

**DELIBERE :**

Article unique : Prend acte du rapport de la mission d'information et d'évaluation sur le devenir du site d'Aubervilliers.

le Maire,